



Effectif national :
 207 couples en 2023

Effectif régional en PACA :
 Entre 175 et 240 couples en 2023

Tendances nationales nicheurs

	Court terme		Long terme	
Effectif	→	8 %	↘	-87,5 %
Répartition	→		↘	-85 %

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

Cette alouette a une aire de répartition très restreinte en PACA, limitée à la plaine de Crau, et abritant entre 175 et 240 couples en 2023. La population qui se situait sur l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon, dans le Var, a disparu en 2016.

Description

L'Alouette calandre est une grosse alouette (longueur 18 cm) dont le plumage rappelle celui de l'Alouette des champs, *Alauda arvensis*. Elle en diffère par une taille supérieure, une tache noire à la base du cou et surtout un gros bec de couleur ivoire. En vol, elle pousse un cri caractéristique et présente un bord de fuite blanc des ailes bien visible.

Écologie & principaux habitats

L'Alouette calandre est une espèce grégaire qui forme de grandes bandes en hiver. En période de reproduction, elle niche en colonies lâches dont la densité peut varier entre 2,2 et 2,6 couples/10 ha en Crau. La période de chant débute dès le mois de février et la ponte se déroule généralement fin avril. Elle se compose généralement de 5 œufs avec un succès reproducteur de 58% sur le nombre total d'œufs pondus en Crau. Une ponte de remplacement ou une deuxième ponte est possible. Après la reproduction, les Alouettes calandres se rassemblent en grandes bandes pouvant compter plusieurs centaines d'oiseaux. Quelques observations surviennent occasionnellement en dehors des zones traditionnelles de l'espèce, laissant penser à des mouvements des populations espagnoles. L'Alouette calandre est une espèce steppique qui fréquente les grandes plaines sèches avec un fort ensoleillement. La plupart de ces milieux ont disparu suite au développement de l'agriculture intensive et ne subsiste que dans la plaine de Crau. Malgré tout, l'Alouette calandre est capable d'utiliser des milieux de substitution comme c'est le cas dans le Var (aérodrome) et dans les Pyrénées-Orientales (friches).



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Coussouls de Crau, plaines steppiques, aérodromes				Labours, chaumes

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Crau (FR9310064), La Durance (FR9312003)
Nicheur probable	/
Nicheur possible	Camargue (FR9310019), Plateau de Valensole (FR9312012)
Passage / hivernant	Salins d'Hyeres et des Pesquiers (FR9312008)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Toute l'année	Dérangement des colonies et des groupes hivernants
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (agriculture intensive, enfrichement)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité : ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce steppique : niche au sol avec de fortes pressions de prédation (chats, chiens, renards, sangliers).
- ▶ Populations isolées : manque de connectivité entre les populations françaises et les noyaux de populations espagnoles.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Intensification des pratiques agricoles et urbanisation entraînant la disparition des plaines xériques favorables à l'espèce.
- ▶ Confusion possible avec l'Alouette des champs, espèce chassable.
- ▶ Dérangements sur les colonies de reproduction : piétinement, gyrobroyage, extension des cultures environnantes.

Recommandations

Après avoir subi une diminution drastique de sa population nationale, la situation de l'Alouette calandre semble s'améliorer dans la plaine de Crau, qui est d'ailleurs devenue l'unique population de France. Cette augmentation est due à plusieurs mesures dont les actions conjointes favorisent l'espèce : la création d'espaces protégés assurant la pérennité des habitats et la mise en sécurité des colonies de reproduction, améliorant le succès reproducteur. Le ralentissement de l'agriculture intensive dans les zones accueillant historiquement cette espèce et le rétablissement de taches d'habitats favorables (zones steppiques avec pâturage) pourraient renforcer, voire reconstituer, des populations en sursis.

Liens utiles

DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr ; Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche ; Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu ; DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr ; Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2008). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Wolff A. coord. (2012). *Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre*. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 110 p. Patrnat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.